

BORALEX

Au-delà

DES ÉNERGIES RENOUVELABLES



REVUE FINANCIÈRE

3^e trimestre 2025

Engagés dans une mise en œuvre disciplinée

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

7 novembre 2025



Avertissement

Déclarations prospectives

Certaines déclarations contenues dans cette présentation, incluant celles ayant trait aux résultats et au rendement pour des périodes futures, aux cibles de puissance installée, de croissance du nombre de megawatts, de la durée moyenne résiduelle pondérée des contrats, de BAIIA(A), des marges de BAIIA(A), de flux de trésorerie nets reliés aux activités d'exploitation par action et de flux de trésorerie discrétionnaires, aux cibles de taux de rendement interne (TRI), au plan stratégique, aux orientations, priorités et objectifs de la Société, aux perspectives d'affaires dans diverses régions, au modèle d'affaires et à la stratégie de croissance de la Société, à la croissance organique et à la croissance par fusions et acquisitions, aux cibles du taux de croissance annuel composé (TCAC), aux résultats d'exploitation, aux programmes de dépenses en immobilisations et investissements, au paiement du dividende trimestriel, aux objectifs financiers, aux dates de mise en service des projets, aux projets de production d'énergie renouvelable en portefeuille ou sur le Chemin de croissance de la Société, aux discussions en cours afin de conclure des contrats de vente d'électricité (CAÉ) corporatifs en France et au Royaume-Uni, et aux objectifs reliés à la stratégie de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE), constituent des déclarations prospectives fondées sur des prévisions actuelles, au sens des lois sur les valeurs mobilières.

Les déclarations prospectives reposent sur des hypothèses importantes, y compris les suivantes : les hypothèses posées quant au rendement que la Société tirera de ses projets, selon les estimations et les attentes de la direction en ce qui a trait aux facteurs liés aux vents et à d'autres facteurs, les opportunités qui pourraient être disponibles dans les divers secteurs visés pour la croissance ou la diversification, les hypothèses posées quant aux marges de BAIIA(A), les hypothèses posées quant à la situation dans le secteur et à la conjoncture économique en général, le coût du financement, la concurrence et la disponibilité du financement et de partenaires. De plus, l'information prospective figurant dans les cibles stratégiques 2030, incluant la puissance installée visée pour 2030, la durée moyenne résiduelle pondérée des contrats, les taux de rendement interne (TRI), le résultat d'exploitation et de BAIIA(A) et les flux de trésorerie par action en 2030 sont assujetties aux hypothèses clés et facteurs de risque particuliers énoncés sous *Hypothèse de l'information prospective* à la section III – *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du rapport intermédiaire 3 2025. Bien que la Société estime que ces facteurs et hypothèses sont raisonnables, selon les renseignements dont elle dispose actuellement, ceux-ci pourraient se révéler inexacts.

Boralex tient à préciser que, par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et que ses résultats, ou les mesures qu'elle adopte, pourraient différer significativement de ceux qui sont indiqués ou sous-jacents à ces déclarations, ou pourraient avoir une incidence sur le degré de réalisation d'une déclaration prospective donnée. Les principaux facteurs pouvant entraîner une différence significative entre les résultats réels de la Société et les informations financières prospectives ou attentes formulées dans les déclarations prospectives incluent, notamment, les risques de positionnement stratégique et de fusions et acquisitions, l'effet général des conditions économiques, les fluctuations de diverses devises, les fluctuations des prix de vente d'énergie, le risque de non-renouvellement de CAÉ ou l'incapacité de signer de nouveaux CAÉ corporatifs, le risque de ne pas capturer le crédit d'impôt à l'investissement américain ou canadien, le risque de contreparties, les performances des centrales et des sites, le respect par les partenaires de Boralex de leurs engagements contractuels, les accidents du personnel et la santé et sécurité, le recrutement et la rétention du personnel, les catastrophes et les forces majeures, la réglementation en matière de responsabilité sociétale d'entreprise et les amendements à celle-ci, la perte de réputation, les pandémies, la capacité de financement de la Société, les risques reliés à la cybersécurité, la concurrence, les changements dans les conditions générales du marché, la réglementation régissant son industrie et les amendements à celle-ci, notamment la législation, la réglementation et les mesures d'urgence pouvant être mises en place de temps à autre pour faire face aux prix élevés de l'énergie en Europe, les litiges et autres questions réglementaires liées aux projets en exploitation ou en développement, ainsi que certains autres facteurs abordés dans les rubriques traitant des facteurs de risque et des facteurs d'incertitude figurant dans le rapport de gestion de Boralex pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

À moins d'indication contraire de la Société, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet que pourraient avoir sur ses activités, des transactions, des éléments non récurrents ou d'autres éléments exceptionnels annoncés ou survenant après que ces déclarations ont été faites. Rien ne garantit que les résultats, le rendement ou les réalisations, tels qu'ils sont formulés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives, se concrétiseront. Le lecteur est donc prié de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives.

À moins de n'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, la direction de Boralex n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des déclarations prospectives en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres changements.

Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières

Afin d'évaluer la performance de ses actifs et de ses secteurs d'activité, Boralex utilise des mesures de performance de ses actifs et de ses secteurs d'activité qui ne sont pas des mesures financières conformes aux IFRS. La direction est d'avis que ces mesures représentent des indicateurs financiers largement utilisés par les investisseurs pour évaluer la performance d'exploitation et la capacité d'une entreprise à générer des liquidités à même ses activités d'exploitation. Les mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières permettent également aux investisseurs de mieux comprendre le fondement des prises de décisions de la Société, puisque celle-ci s'appuie sur ces mesures pour prendre des décisions financières, stratégiques et opérationnelles. Ces mesures financières non conformes aux IFRS ne doivent pas être considérées comme des mesures remplaçant une mesure conforme aux IFRS.

Ces mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières sont établies principalement à partir des états financiers consolidés audités, mais n'ont pas un sens normalisé prescrit par les IFRS ; par conséquent, elles pourraient ne pas être comparables aux résultats d'autres sociétés qui utilisent des mesures de performance portant des noms similaires. Les mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières ne sont pas auditées. Elles comportent des limitations importantes à titre d'outils d'analyse, et les investisseurs ne doivent pas les examiner isolément ni se fier outre mesure aux ratios ou aux pourcentages calculés à l'aide de celles-ci.

La Société utilise les termes « BAIIA(A) », « combiné », « coefficient d'endettement net », « marge brute d'autofinancement », « flux de trésorerie discrétionnaires », « ratio de distribution », « liquidités disponibles et financements autorisés », « production anticipée », « flux de trésorerie discrétionnaires par action » et « taux de croissance annuel composé » pour évaluer la performance de ses actifs et de ses secteurs d'activités. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du rapport intermédiaire 3 2025 de Boralex.

Général

Les données exprimées en pourcentage sont calculées à partir de montants en milliers de dollars. Les chiffres entre parenthèses indiquent les résultats selon le Combiné, comparativement à ceux obtenus selon le Consolidé.



PATRICK DECOSTRE

Président et chef de la direction



Faits saillants T3-2025



Parc éolien Apuiat, Québec

- Production du T3-2025 en hausse de 7 % (9 % en Combiné ¹) sur le T3-2024.
- BAIIA(A) ¹ de 85 M\$ (108 M\$), baisse de 2 M\$ (1 M\$) sur le T3-2024 :
 - La hausse de la production attribuable à la mise en service de nouveaux parcs n'a pas suffi à compenser l'impact de la diminution des prix des contrats d'achat d'électricité à court terme en France.
- Perte d'exploitation de 1 M\$ (bénéfice de 13 M\$), en baisse de 8 M\$ (9 M\$) par rapport à la période correspondante de 2024.
- Puissance installée de 3,4 GW² et projets en construction ou prêts à construire totalisant 558 MW.
- Ajout de nouveaux projets au portefeuille de projets en développement représentant 395 MW.
- Passage en phase sécurisée du projet solaire Fort Covington aux États-Unis de 250 MWac.
- Signature d'un contrat d'achat d'électricité de 5 ans avec Southwestern Public Service Company pour le parc éolien Milo aux États-Unis.

¹ Le BAIIA(A) est un total des mesures sectorielles. Le Combiné est une mesure financière non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée selon les normes IFRS. Par conséquent, cette mesure peut ne pas être comparable à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du rapport intermédiaire 3 2025.

² En date du 6 novembre 2025.

Début de l'exploitation du projet éolien Apuiat

Projet éolien Apuiat ¹ - Canada (QC)

- 200 MW - **100 MW Boralex**, partenariat avec les Communautés Innues
- **Mise en service le 28 octobre 2025**
- 34 turbines Vestas V162/6.0MW
- Contrat d'achat d'électricité de 30 ans avec Hydro Québec



¹ La Société détient 50 % des actions de la coentreprise d'une puissance totale de 200 MW et elle ne détient pas le contrôle.

Avancement des projets en construction au Canada



Projets de stockage par batterie Hagersville et Tilbury - Ontario

- **380 MW / 1 520 MWh** au total
- **Mises en service prévues au T4-2025**
- Contrats de 22 ans
- Financement clos en décembre 2024
- Poursuite des travaux selon les échéanciers
- Hagersville récompensé par l'Association canadienne de l'énergie renouvelable comme **Projet canadien novateur d'énergie propre de l'année**



Projet éolien Des Neiges Sud ¹ - Québec

- **400 MW - 133 MW** Boralex, partenariat avec Énergir et HQ
- Début de construction fin 2024
- 57 Turbines Nordex N163
- Contrat d'achat d'électricité de 30 ans avec Hydro Québec
- Financement clos en mai 2025



¹ La Société détient 50 % des actions de la coentreprise d'une puissance totale de 400 MW et elle ne détient pas le contrôle. Un actionnaire minoritaire détient une participation dans la société de projet, portant l'intérêt économique net de la Société à 33 %.

Environnement d'affaires



Canada

- HQ, le gouvernement du Québec, la Nation Mi'gmaq et l'Eastern Energy Alliance s'allient pour développer jusqu'à 6 000 MW d'énergie éolienne, dans une stratégie visant 10 000 MW d'ici 2035.
- Le budget fédéral confirme un crédit d'impôt de 15 % pour l'électricité propre, en complément du CII de 30 % pour l'économie propre déjà en vigueur.
- Ontario DP LT2: La première phase de soumission (3 TWh) s'est clôturée en octobre; celle pour la capacité (600 MW) se termine en décembre.



États-Unis

- Le département du Trésor confirme que les projets ayant débuté la construction restent admissibles au CII s'ils sont mis en service avant la fin de 2029, malgré les nouvelles règles de l'OBBBA.
- NYSERDA a lancé l'appel d'offres RESRFP25-1; résultats attendus en février 2026.
- Les menaces tarifaires et les négociations commerciales créent de l'incertitude influant sur les coûts et délais des projets.



Royaume-Uni

- Examen de la réforme du marché (REMA): rejet de la tarification zonale complète; Le gouvernement confirme la mise en œuvre d'un modèle national amélioré.
- Appel d'offres AR7: période de soumission ouverte, avec échéances entre le 17 novembre et le 9 janvier.

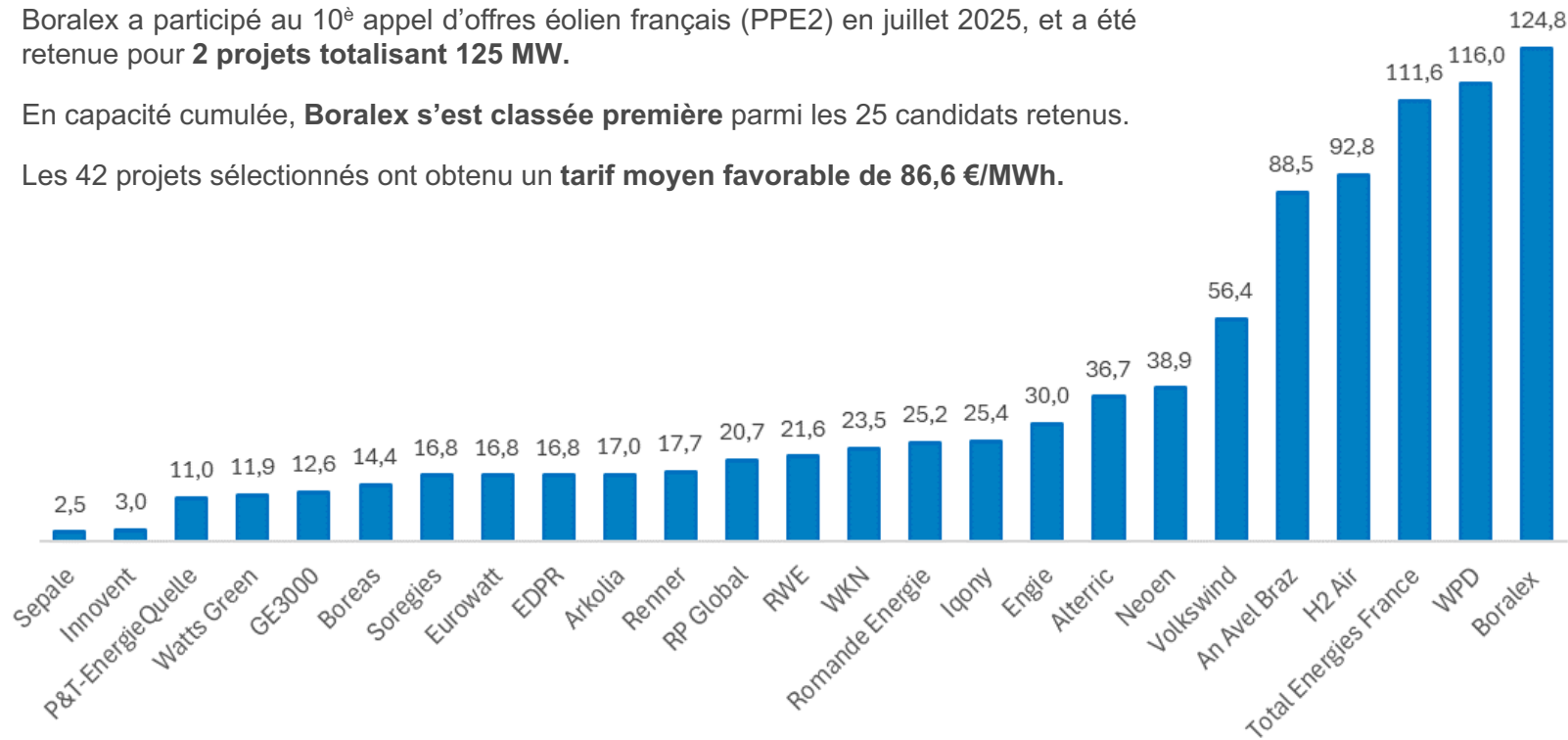


France

- Nomination de Sébastien Lecornu comme Premier ministre pour assurer la stabilité et permettre l'adoption de la Loi de finances.
- Retard de la planification pluriannuelle de l'énergie (PPE) en raison de l'absence de publications officielles durant la transition.

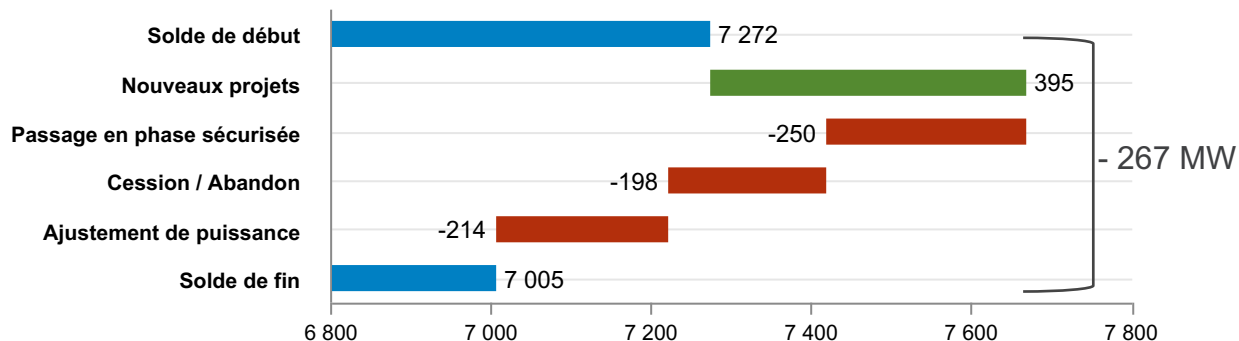
Boralex remporte 125 MW lors du dernier appel d'offres éolien en France.

- Boralex a participé au 10^e appel d'offres éolien français (PPE2) en juillet 2025, et a été retenue pour **2 projets totalisant 125 MW**.
- En capacité cumulée, **Boralex s'est classée première** parmi les 25 candidats retenus.
- Les 42 projets sélectionnés ont obtenu un **tarif moyen favorable de 86,6 €/MWh**.

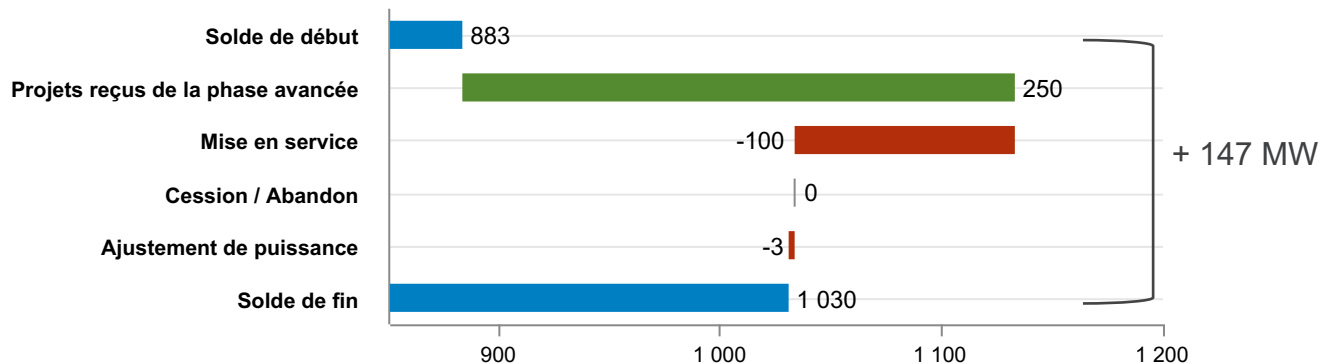


Changements dans le portefeuille de projets en développement et Chemin de croissance (en MW)

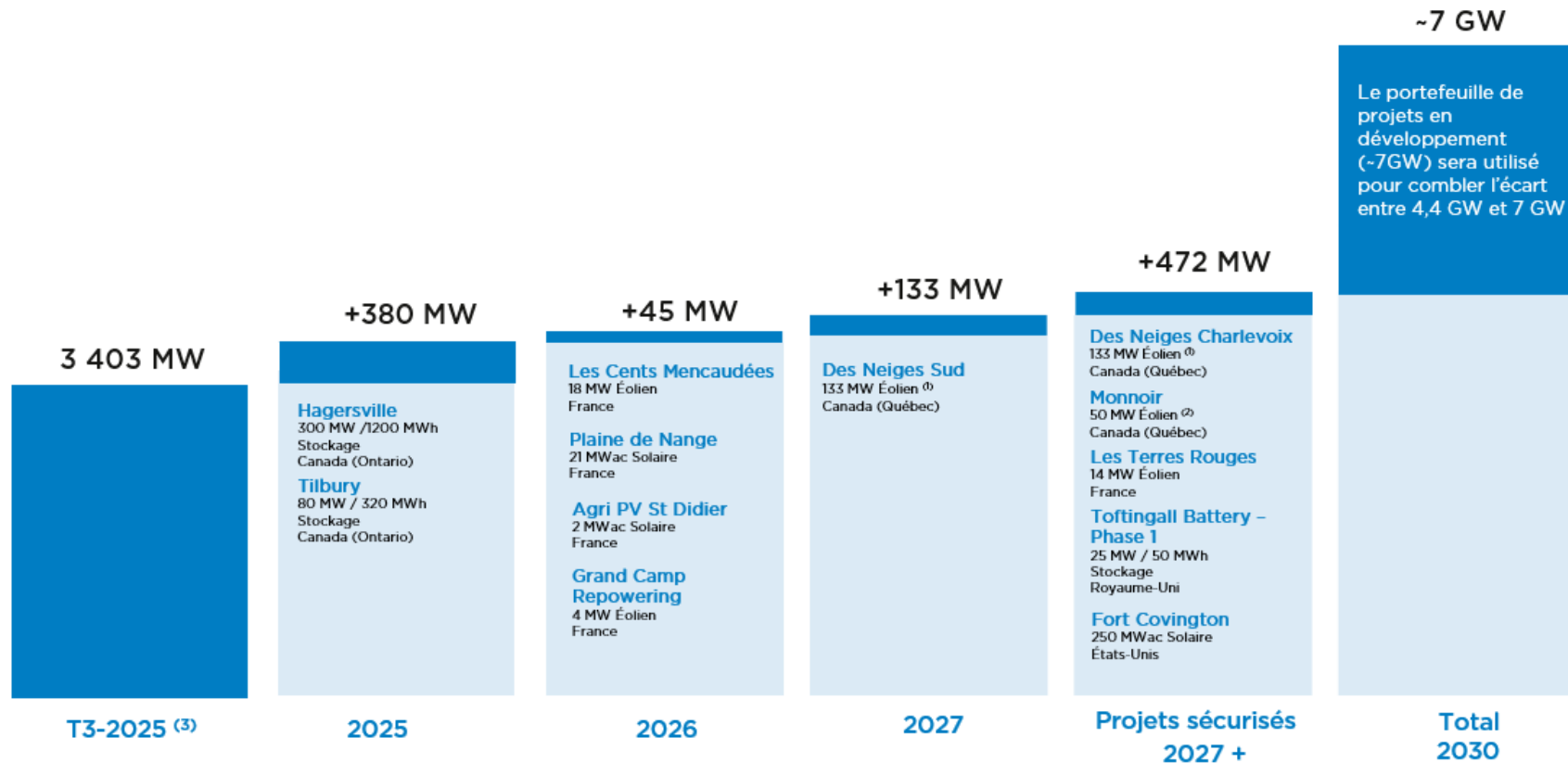
Portefeuille de projets en développement



Chemin de croissance



Trajectoire de croissance organique à 2030



⁽¹⁾ La Société détient 50 % des actions de la coentreprise d'une puissance totale de 400 MW et elle ne détient pas le contrôle. Un actionnaire minoritaire détient une participation dans la société de projet, portant l'intérêt économique net de la Société à 33 %.

⁽²⁾ La Société détient 50 % des actions de la coentreprise d'une puissance totale de 100 MW et elle ne détient pas le contrôle.

⁽³⁾ Correspond à la puissance installée en date du 6 novembre 2025 (puissance installée de 3 303 MW au 30 septembre 2025).



STÉPHANE MILOT

Premier vice-président et chef de la direction financière

Faits saillants financiers

- Pour le T3-2025, production en hausse de 7 % (9 % en Combiné) par rapport au T3-2024 et inférieure de 13 % (13 %) à la production anticipée ¹.
- BAIIA(A) de 85 M\$ (108 M\$) au T3-2025, en baisse de 2 M\$ (1 M\$) par rapport au T3-2024.
- Perte d'exploitation de 1 M\$ (bénéfice de 13 M\$), en baisse de 8 M\$ (9 M\$) par rapport au T3-2024.
- Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation de 37 M\$ au T3-2025 comparativement à des flux négatifs de 184 M\$ au T3-2024.
- Flux de trésorerie discrétionnaires² de 9 M\$ au T3-2025, en baisse de 7 M\$ par rapport au T3-2024.



Parc éolien Apuiat, Québec

¹ La production anticipée est une mesure financière supplémentaire. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du rapport intermédiaire 3 2025.

² Les flux de trésorerie discrétionnaires est une mesure financière non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée selon les normes IFRS. Par conséquent, cette mesure peut ne pas être comparable à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du rapport intermédiaire 3 2025.

Production d'électricité⁽¹⁾ - Combiné | Trimestre (en GWh)

	T3 2025	Anticipé ^{(2) (3)}	T3 2024	T3 2025 vs Anticipé ^{(2) (3)}		T3 2025 vs T3 2024	
	en GWh	en GWh	en GWh	en GWh	%	en GWh	%
Amérique du Nord							
Éolien comparable - Canada	435	509	424	(74)	(15)	11	3
Éolien comparable - États-Unis	340	344	307	(4)	(1)	33	11
Éolien - Apuiat	17	84	—	(67)	(80)	17	—
Total Éolien ANO	792	937	731	(145)	(16)	61	8
Hydro comparable - Canada	92	101	94	(9)	(9)	(2)	(2)
Hydro comparable - États-Unis	42	59	64	(17)	(30)	(22)	(35)
Total Hydro ANO	134	160	158	(26)	(16)	(24)	(15)
Solaire comparable - États-Unis	137	151	134	(14)	(9)	3	3
Total Amérique du Nord	1 063	1 248	1 023	(185)	(15)	40	4
Europe							
Éolien comparable - France	471	509	455	(38)	(7)	16	4
Éolien mise en service - France	23	19	—	4	24	23	—
Éolien Limekiln ⁽¹⁾	47	67	—	(20)	(30)	47	—
Total Éolien Europe	541	595	455	(54)	(9)	86	19
Solaire comparable - France	28	29	26	(1)	(3)	2	7
Solaire mise en service - France	7	8	4	(1)	(14)	3	61
Total Solaire France	35	37	30	(2)	(6)	5	15
Total Europe	576	632	485	(56)	(9)	91	19
Total	1 639	1 880	1 508	(241)	(13)	131	9

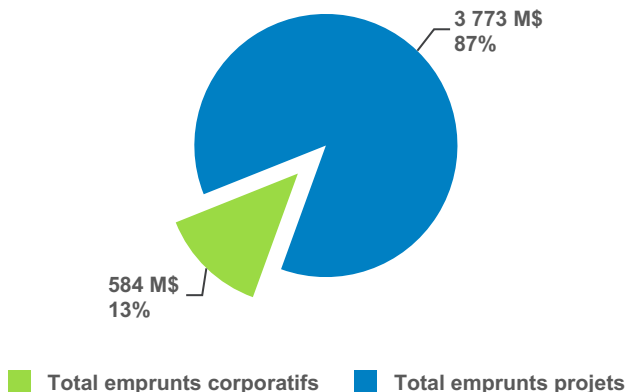
⁽¹⁾ Inclut les compensations à la suite des limitations de production d'électricité, le balancing mechanism et les prix négatifs.

⁽²⁾ Calculé en fonction des moyennes historiques ajustées des mises en service et des arrêts prévus pour les sites d'expérience et pour les autres sites, à partir des études de productibles réalisées.

⁽³⁾ Se reporter à la rubrique *Avis quant aux déclarations prospectives* du rapport intermédiaire 3 2025.

Maintien d'un bilan solide

Répartition des emprunts - solde du capital - 4,4 G\$ Au 30 septembre 2025



- Le solde de Trésorerie et équivalents de trésorerie correspond à 288 M\$.
- Les liquidités disponibles et financements autorisés ¹ totalisent 811 M\$ au troisième trimestre de 2025, soit 288 M\$ de plus qu'au 31 décembre 2024.
- En juillet 2025, Boralex a remboursé sa facilité de construction pour les projets du portefeuille Boralex Energy Investments.

¹ Les liquidités disponibles et financements autorisés est une mesure financière non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée selon les IFRS. Par conséquent, cette mesure peut ne pas être comparable à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du rapport intermédiaire 3 2025.

Nos engagements RSE



Canadian Renewable
Energy Association
WIND. SOLAR. STORAGE.

Association canadienne
de l'énergie renouvelable
ÉOLIEN. SOLAIRE. STOCKAGE.



Sécuritaire

Assurer la santé et
sécurité au
travail.

—
Favoriser le
bien-être et la santé
mentale.



Inclusive

Promouvoir l'inclusion
et des pratiques
d'employabilité
équitables.

—
Engagée et
impliquée dans
les communautés
locales et
autochtones.



Responsable

Prioriser une
gouvernance
d'entreprise responsable
et éthique.

—
Promouvoir la
responsabilité tout au
long de notre chaîne
d'approvisionnement.

—
Utiliser les ressources de
manière responsable.

—
Respecter et protéger
la biodiversité.



Net zero 2050

S'adapter aux
changements
climatiques.

—
Réduire nos émissions
de gaz à effet de
serre.

Conclusion

- Augmentation de la production par rapport au T3 2024, malgré des conditions météorologiques moins favorables qu'anticipé
- Diminution des résultats financiers attribuable à la baisse des prix observée en France.
- Maintien d'une bonne flexibilité financière avec des liquidités disponibles et financements autorisés au T3-2025 de 811 M\$.
- Soumission de projets dans l'appel d'offres LT2 en Ontario et préparation aux prochains appels d'offres au Royaume Uni, en Ontario et dans l'état de New York.
- Poursuite du développement et de la bonne exécution de nos projets dans nos marchés cibles :
 - En octobre, mise en service du parc éolien Apuiat ¹ d'une puissance totale de 200 MW (100 MW part Boralex) ;
 - Avancement de la construction des projets de stockage Hagersville (300 MW) et Tilbury (80 MW) en Ontario dont les mises en service sont prévues au prochain trimestre.

¹ La Société détient 50 % des actions de la coentreprise d'une puissance totale de 200 MW et elle ne détient pas le contrôle.

ANNEXES

Production d'électricité⁽¹⁾ - Consolidé | Trimestre (en GWh)

	T3 2025	Anticipé ^{(2) (3)}	T3 2024	T3 2025 vs Anticipé ^{(2) (3)}		T3 2025 vs T3 2024	
	en GWh	en GWh	en GWh	en GWh	%	en GWh	%
Amérique du Nord							
Éolien comparable - Canada	304	375	304	(71)	(19)	—	—
Total Éolien ANO	304	375	304	(71)	(19)	—	—
Hydro comparable - Canada	92	101	94	(9)	(9)	(2)	(2)
Hydro comparable - États-Unis	42	59	64	(17)	(30)	(22)	(35)
Total Hydro ANO	134	160	158	(26)	(16)	(24)	(15)
Solaire comparable - États-Unis	137	151	134	(14)	(9)	3	3
Total Amérique du Nord	575	686	596	(111)	(16)	(21)	(4)
Europe							
Éolien comparable - France	471	509	455	(38)	(7)	16	4
Éolien mise en service - France	23	19	—	4	24	23	—
Éolien Limekiln ⁽¹⁾	47	67	—	(20)	(30)	47	—
Total Éolien Europe	541	595	455	(54)	(9)	86	19
Solaire comparable - France	28	29	26	(1)	(3)	2	7
Solaire mise en service - France	7	8	4	(1)	(14)	3	61
Total Solaire France	35	37	30	(2)	(6)	5	15
Total Europe	576	632	485	(56)	(9)	91	19
Total	1 151	1 318	1 081	(167)	(13)	70	7

⁽¹⁾ Inclut les compensations à la suite des limitations de production d'électricité, le balancing mechanism et les prix négatifs.

⁽²⁾ Calculé en fonction des moyennes historiques ajustées des mises en service et des arrêts prévus pour les sites d'expérience et pour les autres sites, à partir des études de productibles réalisées.

⁽³⁾ Se reporter à la rubrique *Avis quant aux déclarations prospectives* du rapport intermédiaire 3 2025.

Production d'électricité⁽¹⁾ - Consolidé | Cumul (en GWh)

	2025	Anticipé ^{(2) (3)}	2024	2025 vs Anticipé ^{(2) (3)}		2025 vs 2024	
	en GWh	en GWh	en GWh	en GWh	%	en GWh	%
Amérique du Nord							
Éolien comparable - Canada	1 515	1 439	1 341	76	5	174	13
Total Éolien ANO	1 515	1 439	1 341	76	5	174	13
Hydro comparable - Canada	303	304	292	(1)	—	11	4
Hydro comparable - États-Unis	243	274	305	(31)	(11)	(62)	(20)
Total Hydro ANO	546	578	597	(32)	(6)	(51)	(8)
Solaire comparable - États-Unis	354	356	323	(2)	(1)	31	10
Total Amérique du Nord	2 415	2 373	2 261	42	2	154	7
Europe							
Éolien comparable - France	1 613	1 926	1 811	(313)	(16)	(198)	(11)
Éolien mise en service - France	112	123	31	(11)	(9)	81	>100
Éolien Limekiln ⁽¹⁾	122	232	—	(110)	(47)	122	—
Total Éolien Europe	1 847	2 281	1 842	(434)	(19)	5	—
Solaire comparable - France	70	73	64	(3)	(4)	6	8
Solaire mise en service - France	15	21	4	(6)	(27)	11	>100
Total Solaire France	85	94	68	(9)	(10)	17	23
Total Europe	1 932	2 375	1 910	(443)	(19)	22	1
Total	4 347	4 748	4 171	(401)	(8)	176	4

⁽¹⁾ Inclut les compensations à la suite des limitations de production d'électricité, le balancing mechanism et les prix négatifs.

⁽²⁾ Calculé en fonction des moyennes historiques ajustées des mises en service et des arrêts prévus pour les sites d'expérience et pour les autres sites, à partir des études de productibles réalisées.

⁽³⁾ Se reporter à la rubrique *Avis quant aux déclarations prospectives* du rapport intermédiaire 3 2025.

Produits de la vente d'énergie ⁽¹⁾ - Résultats sectoriels | Trimestre

	Consolidé				Combiné			
			Variation				Variation	
(en millions de dollars canadiens) (non audités)	T3 2025	T3 2024	\$	%	T3 2025	T3 2024	\$	%
Amérique du Nord								
Éolien	41	41	—	1	71	66	5	8
Hydro	14	14	—	(7)	14	14	—	(7)
Solaire	14	13	1	7	14	13	1	7
Total - Amérique du Nord	69	68	1	—	99	93	6	6
Europe								
Éolien	70	78	(8)	(10)	70	78	(8)	(10)
Solaire	5	4	1	25	5	4	1	25
Total - Europe	75	82	(7)	(8)	75	82	(7)	(8)
Total	144	150	(6)	(4)	174	175	(1)	(1)

⁽¹⁾ Inclut les compléments de rémunération.

Flux de trésorerie discrétionnaires ⁽¹⁾ | Consolidé

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audités)	Trimestre				DDM			
			Variation				Variation	
	T3 2025	T3 2024	\$	%	30 sept. 2025	31 déc. 2024	\$	%
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	37	(184)	221	>100	347	215	132	61
Variation des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation	18	248	(230)	(93)	32	200	(168)	(84)
Marge brute d'autofinancement ⁽¹⁾	55	64	(9)	(15)	379	415	(36)	(9)
Versements sur les emprunts non courants (projets) ⁽²⁾	(45)	(48)	3	9	(237)	(240)	3	1
Ajustement d'éléments non liés à l'exploitation ⁽³⁾	(1)	1	(2)	>(100)	11	7	4	81
Capital versé liés aux obligations ⁽⁴⁾	9	17	(8)	(43)	153	182	(29)	(15)
Distributions versées aux actionnaires sans contrôle ⁽⁵⁾	(3)	(4)	1	14	(19)	(19)	—	(1)
Nouvelles immobilisations corporelles (maintien de l'exploitation)	(9)	(10)	1	10	(39)	(52)	13	24
Frais de développement (aux résultats)	(4)	(3)	(1)	(6)	(11)	(10)	(1)	(8)
	16	16	—	(5)	58	57	1	1
Flux de trésorerie discrétionnaires	9	16	(7)	(43)	142	158	(16)	(10)
Dividendes versés aux actionnaires de Boralex	17	17	—	—	68	68	—	—
Nombre moyen pondéré d'actions de base en circulation (en milliers)	102 755	102 766	(11)	—	102 762	102 766	(4)	—
Flux de trésorerie discrétionnaires par action	0,09 \$	0,15 \$	(0,06) \$	(43)	1,39 \$	1,54 \$	(0,15) \$	(10)
Dividendes versés actionnaires - par action	0,1650 \$	0,1650 \$	—	—	0,6600 \$	0,6600 \$	—	—
Ratio de distribution					47 %	43 %		

⁽¹⁾ La marge brute d'autofinancement et les flux de trésorerie discrétionnaires sont des mesures financières non conformes aux PCGR et n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS. Par conséquent, ces mesures peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du rapport intermédiaire 3 2025.

⁽²⁾ Inclut les remboursements sur les emprunts non courants (les projets) et les remboursements aux investisseurs participant au partage fiscal, et exclut les prêts-relais TVA et les remboursements anticipés de dettes et des remboursements de la facilité de construction - Portefeuille Boralex Energy Investments.

⁽³⁾ Pour la période de douze mois se terminant le 30 septembre 2025 et le 31 décembre 2024, ajustement favorable composé principalement de frais d'acquisition et de restructuration.

⁽⁴⁾ Exclut le capital versé lié aux obligations pour les projets en développement et en construction.

⁽⁵⁾ Composé des distributions versées aux actionnaires sans contrôle ainsi que de la portion des flux de trésorerie discrétionnaires attribuables à l'actionnaire sans contrôle de Boralex Europe Sàrl.

Situation financière | Aperçu

	Consolidé			
			Variation	
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audités)	30 sept. 2025	31 déc. 2024	\$	%
Trésorerie totale, incluant l'encaisse affectée	353	611	(258)	(42)
Immobilisations corporelles et actifs au titre du droit d'utilisation	4 693	4 446	247	6
Goodwill et Immobilisations incorporelles	1 208	1 200	8	1
Actif net financier	136	100	36	35
Total de l'actif	7 641	7 604	37	—
Emprunts - solde du capital	4 357	4 032	325	8
Total emprunts projets ⁽¹⁾	3 773	3 608	165	5
Total emprunts corporatifs	584	424	160	38
Taux moyen - total des emprunts (%)	4,26	4,02	0,24	6
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Boralex	1 527	1 601	(74)	(5)
Coefficient d'endettement net au marché (%) ⁽²⁾	55 %	50 %	—	5

⁽¹⁾ Les emprunts projets sont normalement amortis sur la durée des contrats d'énergie des sites afférents et sont sans recours à Boralex.

⁽²⁾ Le coefficient d'endettement net est une mesure de gestion du capital. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du rapport intermédiaire 3 2025.

Période de

QUESTIONS



Pour tout renseignement supplémentaire :

Coline Desurmont

Directrice - Relations avec les investisseurs

coline.desurmont@boralex.com

+33 7 85 37 75 10



[BORALEX.COM](https://boralex.com)



